

Braccio, Nadia

De: gINETTE magnan [magnanginette@hotmail.com]
Envoyé: 13 mars 2014 09:52
À: Greffe; basses-laurentides-refuse@videotron.ca
Objet: IMPORTANT

A VERSER AU DOSSIER R-3863-2013 (OBSERVAIONS) ET AU DOSSIER R-3854-2013 PHASE 2 (OBSERVATIONS)

A QUI DE DROIT

CECI EST UN CONSTAT ET UNE REALITÉ CONFIRMÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE NOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCE

UN FEU À SAINTE SOPHIE DES LAURENTIDES A BELLE ET BIEN ÉTÉ CAUSÉ PAR UN COMPTEUR INTELLIGEANT

D'HYDRO QUEBEC ET EN PLUS LE MAIRE DE NOMININGUE GEORGES DESCARIE PRÉSENTERA UN MORATOIR SUR LES

DITS COMPTEURS ET SE PENCHE SUR LA MÊME DECISION QUE LA VILLE DE MASCOUCHE QUE LES GENS N'ONT PAS

A ÊTRE PENALISÉ PAR HYDRO QUEBEC EN GUARDANT LEUR COMPTEUR MÉCANIQUE PAR DES COÛTS ADDITIONNELLES

D'AILLEUR IL YA DÉJÀ UNE MOTION QUI A ÉTÉ DEPOSE A LA CHAMBRE DES COMMUNES..

LAURENTIDE NOMININGUE REFUSE

BIEN A VOUS.